

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 11
Voix favorables : 11
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0
Refus de prendre part au vote : 0

LE CONSEIL DE LA RECHERCHE
Séance du 13/11/2023

DELIBERATION
CR-2023-19

relative aux attributions des crédits BQR pour 2024

Vu le code de l'éducation,

Vu le Décret n° 2022-1535 du 8 décembre 2022 relatif à l'Ecole d'économie et de sciences sociales quantitatives de Toulouse – TSE,

Vu la délibération du CA du GE-TSE dans sa séance du 19 juin 2023 (délibération n°62) relative à la répartition des moyens destinés à la formation et à la recherche ;

Vu la délibération CR-2023-10 relative à la répartition détaillée de l'enveloppe de recherche ;

Vu la délibération CR-2023-11 relative aux modalités d'attribution des crédits BQR ;

Le conseil de la recherche, après en avoir délibéré, décide :

Article 1^{er}

Le Conseil valide les résultats du 1^{er} tour de la répartition des crédits BQR en 2024 entre TSE-R et l'IMT telle que prévue dans le tableau en annexe.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice d'Occitanie, Chancelière des Universités. Elle fera l'objet d'une publication sur le site internet de TSE.

Le président du conseil de la recherche,

DocuSigned by:

9802A427B80F462...

JOHANNES HÖRNER

CONSEIL DE LA RECHERCHE - Séance du 13/11/2023

DELIBERATION n°CR2023-19

ANNEXE 1

BQR 2024 - GROUPE 3 - 1ER TOUR

Prénom et Nom	Statut TSE	Motif BQR	Montant en €	Laboratoire
Doctorant 1	Doctorant	Conférence Journées de Statistiques 2024	750 €	TSE-R
Doctorant 2	Doctorant	Conférence Journées de Statistiques 2024	750 €	TSE-R
Total			1 500 €	TSE-R